

Le programme du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserves—Elles peuvent être soumises à changement.

→En décembre

- . *Vendredi 1^{er} décembre* à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, soirée belote organisée par les Fous du Volant Aussonnais – Ouverte à tous
- . *Samedi 2 décembre* de 14 h à 18 h à la Salle des Fêtes, atelier couture organisé par le Lien Social
- . *Dimanche 3 décembre* de 10h à 14h à l'école Jules Ferry, 5^e Bourse aux jouets de l'APE. Livraison des sapins réservés en novembre.
- . *Dimanche 3 décembre* à 14 h 30 à la Salle des Fêtes, loto de l'USA basket
- . *Vendredi 8 décembre* en matinée sur le Stade de Rugby, cross des écoles au profit du Téléthon
- . *Vendredi 8 décembre* à partir de 9 h 30 à la Salle n°1, atelier cuisine organisé par la CNSA pour les seniors – Sur inscription auprès du Lien Social - 05 62 13 47 28
- . *Samedi 9 et dimanche 10 décembre* à la Salle des Fêtes, braderie d'hiver pour les vêtements enfants organisée par le Foyer Rural
- . *Mardi 12 décembre* à 20 h à la Salle n°1, Conférence sur « La vie du sol » animée par l'Association Arbres et Paysages d'Autan en coopération avec Aussonne Environnement
- . *Vendredi 15 décembre* de 14 h à 19 h à la Salle des Fêtes, collecte de Sang
- . *Samedi 16 décembre* après-midi à la Salle des Fêtes, goûter de l'école de rugby SAFXV
- . *Samedi 16 décembre* à 20 h à la Salle des Fêtes, soirée jeux organisée par Lud'Aussonne
- . *Samedi 16 décembre* à la Salle n° 2, soirée auberge cubaine organisée par Cuba En Ti,
- . *Dimanche 17 décembre* à 16 h à la Salle des Fêtes, spectacle de Noël donné par les élèves de l'Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
- . *Samedi 23 décembre* à 12 h à la Salle des Fêtes, repas de Noël du Club de la Gaîté – Sur inscriptions
- . *Jeudi 28 décembre* à 21 h à la Salle des Fêtes, loto organisé par l'Etoile Aussonnaise

→En janvier

- . *Dimanche 7 janvier* à 15 h à la Salle des Fêtes, loto organisé par l'Etoile Aussonnaise
- . *Jeudi 11 janvier* à 15 h à la Salle des Fêtes, Assemblée Générale du Club de la Gaîté suivie de la galette des Rois
- . *Vendredi 12 janvier* à 20h30 à la Salle n°1 Assemblée Générale du Cyclo-Club
- . *Mardi 16 janvier* à 18 h à la Salle des Fêtes, Vœux de la Commune aux Associations, Accueil des Nouveaux Habitants et réception des Médailleurs du Travail
- . *Samedi 27 janvier* de 14 h 18 h à la Salle des Fêtes, atelier couture organisé par le CCAS
- . *Dimanche 28 janvier* à 15 h à la Salle des Fêtes, loto organisé par l'Association Surdi d'Oc

→En février

- . *Vendredi 2 février* à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, soirée belote organisée par les Fous du Volant Aussonnais – Ouverte à tous
- . *Vendredi 9 février* à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, loto du collègue Germaine Tillion
- . *Dimanche 18 février* à 14 h, à la Salle des Fêtes, loto organisé par le Club de la Gaîté
- . *Mercredi 21 février* à 20 h à la Salle n° 1, Assemblée Générale d'Aussonne Environnement

Noté

Médiation familiale – Les prochaines permanences d'information sur la médiation familiale auront lieu les 17 janvier et 21 février dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville – Sur rendez-vous – Tél 05.62.13.45.73

Chemin de l'Enseigne fermé (partie en sens unique)—du 4 au 15 décembre, le chemin de l'Enseigne est fermé à la circulation, hormis pour les riverains. Une raquette est en cours de réalisation avant la mise en impasse définitive du chemin. Une déviation est mise en place par le chemin de Bel Air.

En conséquence, le Conseil Départemental est contraint de modifier l'itinéraire du service de transport scolaire :

- **S7300**, dont l'arrêt « Chemin de l'Enseigne/Impasse des Lauriers/AB » ne sera plus desservi. Les élèves concernés sont invités à utiliser l'arrêt le plus proche, situé au niveau de l'abribus du lotissement des Genêts (8h26/17h13/12h45).

- **S7103**, dont l'arrêt « Chemin de l'Enseigne/Impasse des Lauriers/AB » ne sera plus desservi. Les élèves concernés sont invités à utiliser l'arrêt le plus proche, situé au niveau de l'abribus du lotissement des Genêts (7h51/17h34/13h44). Le reste du circuit reste inchangé.

Déchetterie – Les déchetteries de Toulouse Métropole seront fermées les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Collecte des encombrants - les collectes des encombrants sont réservées à des objets trop volumineux, non transportables dans un véhicule personnel. Uniquement sur inscription en Mairie. Tél 05 62 13 47 20

Voté

Dans sa séance du 14 novembre, le Conseil Municipal a :

. Adopté les nouveaux tarifs pour la restauration collective : le prix du repas adultes est fixé à 4,10 euros. Ce tarif s'applique aux agents de l'Education Nationale et aux agents de l'IME prenant leurs repas dans les locaux scolaires.

. Fixé les nouveaux tarifs pour les services ALAE et restauration collective

. Accordé une subvention exceptionnelle de 400 € au Club de la Gaîté pour son 40^{ème} anniversaire

Les délibérations du Conseil Municipal sont disponibles sur le site www.aussonne.fr

Rendez-vous jobs d'été

Le service emploi et le PIJ reconduisent cette opération. Les rendez-vous Jobs d'Été sont fixés au **17 mars de 9 h 30 à 13 h**. Des offres sont proposées aux jeunes majeurs qui veulent travailler cet été. Les jeunes mineurs n'ont pas accès aux offres mais peuvent rencontrer employeurs ou organismes de formation pour affiner leurs orientations. Comme chaque année, avant ces rendez-vous, le PIJ mettra en place des ateliers spécifiques pour aider les jeunes à préparer leur CV. Pour des raisons pratiques, les CV ne sont plus imprimés à la Salle des Fêtes pendant la manifestation.

Vous êtes artisan, chef d'entreprise ... vous aurez peut-être un besoin ponctuel cet été pour remplacer votre personnel. Vous êtes un particulier vous voulez faire arroser votre jardin ou soigner votre animal domestique pendant les vacances... ces rencontres Jobs d'été vous concernent aussi : vous pouvez déjà déposer une offre auprès du service emploi communal – 05 62 13 48 65

A savoir

Atelier cuisine seniors – Vous avez 60 ans ou plus ? La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) va vous mettre l'eau à la bouche. Elle organise des ateliers autour de la nourriture.

Un chef cuisinier viendra vous apprendre à retrouver le goût de cuisiner avec des produits frais, simples et sains achetés, avec vous, au marché de plein vent. Un premier atelier aura lieu le **vendredi 8 décembre** à partir de 9 h 30 à la salle associative n°1 – Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous vite auprès du CCAS – Tél: 05 62 13 47 28 ou ccas-aussonne@aussonne.fr

Une pile, un don – Vous n'avez que jusqu'au 15 décembre pour déposer vos piles usagées et participer ainsi activement au financement de la recherche médicale dans le cadre du Téléthon. De nombreux points de collecte existent : Relais d'Assistants Maternels, Crèches Prunel et Prestillou, ALAE/ALSH Jules Ferry et Louise Michel, CLAP'S et PIJ, Groupes scolaires Jules Ferry et Louise Michel, accueil Mairie.

Repas de aînés – Chaque année, la ville a plaisir à réunir ses aînés pour réchauffer le creux de l'hiver. Un repas gourmand et convivial sera servi aux administrés de plus de 65 ans, le **25 février 2018** à la Halle aux Sports. Notez la date, mais attendez pour vous inscrire : la commune invitera personnellement chacune des personnes concernées. Cette invitation devrait arriver fin janvier. Néanmoins si vous habitez Aussonne, si vous avez plus de 65 ans et si vous ne l'avez pas reçue début février, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie – 05 62 13 48 59

Forfaits ski – Comme chaque hiver, le CRIJ négocie des forfaits ski à la journée pour les moins de 28 ou moins de 30 ans dans les stations pyrénéennes. Ces forfaits ski à prix préférentiels sont en vente auprès du Point Information Jeunesse. Contact : PIJ – 3 rue du Fort - 05 34 52 92 64 - pj31.aussonne@crlj.org,

Inscriptions sur les listes électorales - Le compte à rebours a commencé : si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, il ne vous reste que quelques jours pour le faire. Les jeunes majeurs sont inscrits d'office. Pour tous les autres cas, inscrivez-vous avant le 31 décembre 2017. Une permanence sera assurée le samedi 30 décembre de 9h à 11h en Mairie. Le formulaire à remplir est disponible en ligne ou à la Mairie mais les inscriptions se font en Mairie. Plus d'infos 05 62 13 47 20

Ouvert/fermé

Pendant les périodes de fin d'année :

- Le Relais d'Assistants Maternels et les crèches municipales seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclus. Réouverture le 3 janvier au matin.
- Le PIJ et le CLAP's seront fermés du 25 décembre au 29 décembre inclus.
- Les Accueils de Loisirs seront ouverts pendant les deux semaines de congés scolaires, mais ils seront regroupés à l'école Jules-Ferry.

Associations

Caisse des Ecoles – l'Assemblée Générale de la Caisse des Ecoles aura lieu le **14 décembre** à 20 h à la Salle du Conseil Municipal. Tous les parents peuvent devenir membres actifs sur la base d'une simple cotisation de 7 €. Ils peuvent ainsi s'impliquer dans la vie de l'école. Etablissement public communal, la Caisse des Ecoles a vocation à soutenir l'école publique dans ses divers projets pédagogiques.

Belote, les prochains concours - Le 1^{er} décembre, vous avez manqué le dernier concours de belote de l'année 2017 ? Consolerez-vous : les Fous du Volant Aussonnais en ont prévu deux autres les 2 février et 13 avril. L'inscription est de 5€ par joueur, les équipes seront constituées sur place à 20h30 et le concours débutera à 21h. Une buvette est mise à disposition des joueurs durant toute la soirée ; les récompenses sont nombreuses. A noter déjà sur votre agenda.

Foot féminin - L'Etoile Aussonnaise recrute des féminines seniors pour compléter son effectif et des joueuses de 8 à 18 ans pour son équipe de jeunes. Amoureuses du ballon rond, n'hésitez plus à rejoindre un club convivial et sympathique où vous pourrez vous former et pratiquer votre passion de manière rigoureuse, mais sans pression ! Pour tout renseignement:

Dominique Bru : 06 82 58 53 61 /Serge Arbus : 06 14 53 13 40 /Ange Bizzari : 06 78 98 22 77

Nouveau

PACS – Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) ne se fait plus auprès du tribunal ; cette compétence a été transférée aux Mairies. Les demandes doivent être déposées en Mairie, auprès du **Service de l'Etat Civil**. L'enregistrement peut faire l'objet d'un simple acte administratif ou d'une cérémonie plus symbolique accompagnée par l'un des deux élus délégués à cette mission. La Mairie est également en charge des modifications ou dissolution de PACS déjà signés à Aussonne. Service de l'Etat Civil – 05 62 13 47 20

E-administration - Vous n'êtes pas familier de l'e-administration ? dans le cadre de l'Accompagnement aux Droits et Démarches, un matériel informatique adapté a été mis à disposition à l'accueil de la Mairie en complément de l'accueil déjà assuré au PIJ.

Votre commune est en ligne sur

www.aussonne.fr

Facebook – www.aussonne.fr – [facebook ou https://www.facebook.com/mairieaussonne/](https://www.facebook.com/mairieaussonne/)